



Elu-e-s régionaux Europe Ecologie
Conseil Régional Midi-Pyrénées

Assemblée plénière

Jeudi 14 novembre 2013

Plan régional Robotique et Drones Midi-Pyrénées 2013-2016

Intervention de Isabelle Meiffren

Le plan robotique et drone tel qu'il nous est présenté aujourd'hui soulève des questions essentielles – des questions morales, éthiques, philosophiques, politiques, qui n'ont pas été suffisamment débattues au sein de notre assemblée.

Nous souhaitons qu'à travers un dispositif de type « comité local d'éthique » soient posés des garde-fous à des développements qui nous préparent si nous n'y prenons pas garde, une société surveillée, de manière permanente et généralisée. Ces développements pourraient aussi entacher fortement l'image de nos entreprises et ce faisant, l'institution régionale.

Nous ne reviendrons pas sur la description précise de ces engins, équipés de capteurs de géolocalisations, de caméras, d'appareils photos... ou d'armes téléguidées. Ces technologies appelées à résoudre quantités de problèmes d'ordre « civil », y compris à réparer des erreurs dont nous sommes responsables, nous en découvrons aussi les faces sombres comme les fameux dommages collatéraux des guerres préventives, dites propres, voire humanitaires.

Les écologistes, tiennent ici à énoncer clairement les problèmes posés par les robots et drones et cela en trois questions :

- La première question, la plus fondamentale, c'est celle de la porosité entre les applications civiles et militaires.
- La seconde concerne le champ même des applications civiles, avec les transferts possibles des applications civiles à des applications sécuritaires.
- La troisième question porte sur la protection des libertés individuelles.

Première question : la question de la dualité des technologies, et donc du possible transfert de technologies civiles à des technologies militaires. Que se passera-t'il si l'on découvre un jour que le contribuable midi-pyrénéen a financé des applications militaires vendues à des dictatures ? Ce n'est pas un cas théorique : c'est l'affaire de ces sociétés (dont la société française Amesys) qui ont vendu des systèmes de surveillance de masse de l'internet lybien, ce qui a permis à Khadafi d'identifier des défenseurs des droits de l'homme, qui pour certains ont été emprisonnés et torturés.

Aujourd'hui, nous subissons plusieurs décennies après quoi, les conséquences de la dissémination des technologies à double usage, le nucléaire civil ayant été et étant toujours, le cheval de Troie du nucléaire « militaire », y compris vers pays aux mœurs politiques bien peu démocratiques.

Sur quels garde-fous pouvons-nous aujourd'hui nous appuyer pour éviter de répéter les erreurs du passé ? Le règlement communautaire 428/2009 donne aux Etats la possibilité de contrôler, et interdire, l'exportation de certains biens à double usage.

Si le Conseil Régional veut assumer la responsabilité morale de son soutien aux technologies duales, ne doit-il pas s'en donner les moyens et les prérogatives, au risque de laisser à l'Etat seul la responsabilité de ses choix ? Ce que nous en comprenons à la lecture du « Pacte PME défense et de ses 40 mesures en direction des PME et ETI » c'est qu'il s'agit de favoriser par la création de pôles régionaux à l'économie de la Défense, je cite, « les relations entre les PME et le ministère de la défense en matière d'innovation, d'accès à la commande publique, de soutien l'exportation. En structurant les moyens existants, le pacte PME Défense « contribuera à densifier le dispositif d'appui aux PME en région aux côtés du conseil régional et des autres acteurs régionaux, contribuant à une pleine cohérence de l'action publique ».

Quelles garanties avons-nous que les soutiens que nous accordons aux entreprises de la robotique dans le cadre de ce plan régional, se limiteront à des applications strictement civiles ? Qu'il n'y aura pas d'exportation de technologies duales douteuses ?

Pour ce qui concerne les applications dites civiles, nous faisons la distinction entre celles qui pourraient remplir des missions d'intérêt général, telle la surveillance des réseaux, des feux des forêts, le contrôle des ouvrages, et celles qui vont généraliser la vidéo-surveillance des personnes, dans les quartiers et à nos frontières.

Les études indépendantes menées sur l'efficacité des 55 000 caméras de vidéo-surveillance qui ont été posées en France depuis 2007, sous l'impulsion de Nicolas Sarkozy, dans nos rues, nos gares, nos bus, nos trains, nos lycées peut être, n'ont pas démontré leur efficacité. Allons-nous accompagner la dissémination de ces mini-drones, en capacité de nous surveiller de jour, comme de nuit, dans un flou juridique assez inquiétant.

La CNIL, s'est saisie de ce dossier très sensible, celui de la protection des libertés individuelles et de la protection des données. Elle pose très clairement la question des responsabilités en cas d'abus, et notamment de piratage des données à distance...

Ce plan drone loin de nous enthousiasmer, nous inquiète : il ne nous apporte aucune garantie en matière de transparence et d'éthique.

Certes, il fait référence au besoin de dialogue, entre concepteurs et utilisateurs, il propose la réalisation d'une étude comparative sur l'opportunité de créer en Région, la création d'un comité éthique et social sur les robots et les drones, ainsi qu'un comité de suivi. Mais tout cela ne répond pas aux questions de fond soulevées par ce dossier.

C'est pourquoi nous demandons aujourd'hui :

- l'organisation d'un débat au sein de notre assemblée, étape nécessaire à la création d'une vision commune, et à la validation politique de notre implication,
- la création d'un comité d'éthique permanent, pluridisciplinaire, doté de prérogatives réelles, notamment en matière de contrôle sur l'utilisation des fonds régionaux,

La Région souhaite être le chef de file du développement économique en Midi-Pyrénées. Faisons en sorte que notre institution soit le chef de file d'un développement économique, éthique, durable et responsable. Ces questions, nous souhaitons qu'elles soient au cœur des Etats généraux de la robotique que la région souhaite accueillir en 2014.

En l'état, nous ne voterons pas ce plan.